



UR UFAP de Lyon

Délais de paiement suite accidents de travail

Le 5 Septembre 2024

L' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon** est saisie par les personnels d'un souci de plus en plus étendu sur le territoire et de plus en plus problématique : les délais de paiement des professionnels de santé que rencontrent les personnels pénitentiaires dans le cadre des accidents de service.

En effet, « l'efficacité » des plans de lutte contre les violences en détention déployés par l'administration étant connue, on constate une augmentation des agressions de personnels sur le ressort de la DISP. Certains détenus sont déterminés à aller de plus en plus loin dans l'agression comme on l'a vu encore récemment au CP de Bourg en Bresse.

Se faire agresser est déjà un traumatisme, parfois les personnels se voient contraints de devoir se justifier de cette agression par le biais d'écrits professionnels.

Face à cette dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels, la réponse de nos dirigeants est le plus parfait attentisme et la plus totale immobilité, que ce soit pour tenter de réorganiser la détention avec a minima le Binôme / Îlotage, ou encore la baisse de « l'offre » d'activités en détention dans un cadre où les personnels manquent et où la surpopulation explose.

Comme nous l'a démontré l'administration suite aux événements du 14 Mai, les personnels en sont quittes pour subir leur quotidien sans aucun soutien de personne. De surcroît, quand il leur arrive quelque chose au travail, ils doivent désormais fournir leur carte vitale alors même qu'ils sont dans le cadre d'un AT, parce que les professionnels de santé ont marqué au fer rouge la pénitencière qui est connue sur tout le ressort pour être particulièrement mauvaise payeuse.

Ce sont les agents, une fois de plus, qui subissent la colère croissante des personnels de santé du fait de l'incapacité de l'administration d'honorer les factures dans un délai raisonnable. Les professionnels et établissements de santé en ont assez de devoir attendre un an, 18 mois ou plus pour être payés.

Pour l' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon**, cette situation est scandaleuse et notre organisation exige de la DISP qu'elle se mette en ordre de bataille pour remédier de toute urgence à cette situation.

Nous serons particulièrement vigilants sur le suivi de ce dossier.

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**

Le Secrétaire Général

D.VERRIERE

ur.lyon@ufap.fr